

ASSEMBLEE PUBLIQUE.

Québec, 9 Janvier 1849.  
MONSIEUR,  
NOUS vous prions de vouloir bien convoquer une assemblée publique des citoyens de la Cité de Québec, pour assembler au moyen d'établir une maison d'industrie dans ou auprès de la Cité de Québec.  
Nous avons l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Vos très humbles et  
Obéissants Serviteurs,  
H. Black, Es. Panet, Ld. Burroughs, ect. Gct.  
(ci-suivant 200 autres signatures.)

En conséquence de la requête ci-dessus, je convoque une assemblée des citoyens de Québec, qui aura lieu LUNDI le QUINZE du courant, à 3 heures P. M. dans la chambre où se tenaient ci-devant les séances du Parlement du Bas-Canada.  
G. OKILL STUART,  
Maire.  
Québec, 12 Janvier 1849.

BAZAR.

De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

LE PUBLIC est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette société dans la Chambre d'Assemblée, mardi le 13, mercredi le 14 et jeudi le 15 du mois de février prochain, ouvert tous les jours depuis 11 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux orphelins de cette institution et au soutien de l'école des filles sous sa direction.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessus mentionnées.

Mesdames,  
MASSUE  
"PAINCHAUD  
"WOOLSEY,  
Madame Van Felson tiendra la table de rafraîchissement.  
Par ordre,  
SUSANNE VAN FELSON,  
Secrétaire.  
Prix d'admission 1-3, enfants moitié prix.  
Québec, 12 Janvier 1849.

M. PATRY, Architecte, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost,  
Québec, 25 février, 1848.

LE REPERTOIRE NATIONAL.

DEUX NOUVEAUX VOLUMES  
Prospectus.  
ORSQUE nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne, devant former, en tout, deux volumes. Mais les journaux, plusieurs de nos abonnés et de nos amis nous ont engagé à passer avec moins de rapidité sur les différentes époques et à être moins sévère dans notre choix, afin de recueillir un plus grand nombre d'écrits qui, sans posséder beaucoup de mérite littéraire, pouvaient donner une idée exacte de l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature, comme le prouve ce grand nombre d'essais de tout genre que nous avons republiés.  
En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrions atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.  
Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement, autant si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale. Parmi ces écrits, se trouvent les discours (lectures) prononcés aux Instituts Canadiens de Montréal et de Québec.  
Nous avons à republier, entre autres, des écrits de M. L. Hon. A. N. Morin, l'Hon. E. T. Taché, l'Hon. juge Mondelet, Et. Parent, le Dr. Painchaud, le Rév. P. Martin, F. X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. Plamondon, Guil. Lévesque, A. Lajoie, J. Lenoir, J. Doutré et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.  
Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris nous n'en doutons pas; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'indifférence n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est un certainement, retombe sur la pénurie des temps. Nous prions, encore une fois, tous les amis de la littérature canadienne de se joindre à nous pour conserver et propager les écrits canadiens, en s'inscrivant et en faisant inscrire leurs noms sur la liste de nos abonnés. Nous ne demandons rien pour notre travail, nous voudrions seulement payer nos déboursés, et voilà tout.  
L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de tous les familles.  
Nous nous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, c'est-à-dire deux pièces par volume de 384 pages. Nous ferons sortir des livraisons de 64 pages au lieu de livraisons de 32 pages comme nous l'avons fait jusqu'à présent—6 livraisons de 64 pages feront un volume.

Ceux de nos abonnés qui ne voudront pas recevoir les deux nouveaux volumes, sont priés de nous en informer le plus tôt possible.

Agents etc.

NOUS prions ceux de nos souscripteurs qui voudraient bien se constituer agent pour notre Journal dans leurs paroisses respectives, de vouloir bien nous le faire connaître au plutôt, afin que nous puissions publier une LISTE D'AGENTS, auxquels les autres abonnés s'adresseront soit pour payer ou recevoir le journal. Suivant nos conditions nous donnerons le journal gratis pendant une année, à ceux qui nous fourniront quatre abonnés nouveaux.  
Bureau du Journal  
14 Décembre, 1848.

AU PUBLIC CANADIEN.

QUAND je vous fis un appel en 1844 pour m'aider à construire le Steamer Québec afin d'augmenter les facilités des communications à des taux raisonnables, assurer l'arrivée régulière des malles dans les deux villes et ne rien négliger pour procurer à ce pays les avantages inestimables ports de lettres à ceux sous vous répondites mon appel d'une manière tellement libérale que j'eus fondé la LIGNE DU PEUPLE. Je publierai des détails de la manière dont j'ai été dépouillé du contrôle de cette entreprise par suite de la corruption opérée par le fourbe—au moyen d'une somme de \$5000 donnée au trait—avec la sûre garantie de—ce qui a amené la désorganisation avec l'ancien monopole.  
Certain de ma droiture passée je fais de nouveau appel au public pour qu'il me mette en état de le servir encore tout en gagnant honnêtement ma vie et celle de ma famille dans un genre d'affaires où j'ai été employé pendant environ 30 ans.  
Je propose de construire un petit Steamboat pour les passagers et qui voyagerait entre Québec et Montréal, la compagnie serait appelée NOTRE LIGNE et le bateau Cosmopolite Scrip, Cabine 5s. sur le pont 2s. 6d. 25 ojs plus bas que le tarif de 1844. Les emprunts seront inscrits au registre. Actions £25.  
JOHN RYAN.  
Québec, 12 janvier 1849.

700 Q. QUARTS de FLEUR examiné supérieure, Port Hope Mill Brand.  
W. Hamilton,  
No. 68, rue St. Pierre,  
Québec 15 décembre 1848.

JOSEPH LIONAIS,  
LUTHIER.  
Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr. Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.  
Québec 22 Décembre 1848.

John D. Tripp.  
EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'un ou des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.  
N. B. Gouters et Lunch prêts sous le plus court délai.  
Québec, 1 décembre 1848.

Le Dr. CARRIER,  
Gradué de l'Université d'Edimbourg,  
A établi sa résidence dans une maison de M. H. GOWEN, dans la côte de la canoterie près de la porte, où on pourra aussi en tout temps le consulter sur les différentes branches de sa profession.  
Québec, 22 décembre 1848.

A VENDRE.  
700 Q. QUARTS de FLEUR examiné supérieure, Port Hope Mill Brand.  
W. Hamilton,  
No. 68, rue St. Pierre,  
Québec 15 décembre 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN.  
ALEX. LAFRANCE,  
RELIEUR,  
RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,  
QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciments aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu comme RELIEUR et les honneurs qu'il continue d'exercer Part du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.  
Québec, 11 Aout 1848.

ASSOCIATION  
POUR LA COLONISATION DES  
TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'honneur de M. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'ancien Couvent :  
N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures P. M.  
J. B. A. CHARTIER, Secrétaire  
Québec, 17 juillet 1848.

ACADÉMIE  
de Berthier.  
DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Élèves, sous des Claves de St. Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les matières suivantes :  
La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe en ces deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renferme l'histoire du Canada), l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., la géographie, la géométrie, la trigonométrie rectiligne, le dessin linéaire, la tenue des livres et tout dans les deux langues.  
L'existence du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de branches d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province.  
CONDITIONS :  
Logement et enseignement 5s. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie.  
PROFESSEURS :  
A. Fayard, catholiste formé, directeur.  
L. G. Langlois, catholiste mineur.  
L. Vadeboncoeur, catholiste mineur.  
J. Gardiner, professeur d'Anglais.  
Enseignement 2s. 6d.  
N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patronage du rév. Messire Gagnon, architecte et entré de la dite paroisse.  
Berthier, 8 novembre 1848.

£10 de Récompense PERDU.

UN portefeuille rouge, avec agrafes jaunes a été perdu le 3 Janvier, depuis la côte d'Abraham à la maison de M. Tessier, Notaire, contenant 270 en billet de Banque. Ceux qui le rapportent à ce bureau recevront la récompense ci-dessus.  
Québec, 10 Janvier 1849.

PLACE DEMANDÉE.

UN jeune homme, sachant les deux langues, accoutumé dans la vente des marchandises sèches, désire obtenir une situation. Toute demande laissée au bureau de ce journal recevra une prompte réponse.  
Québec, 10 Janvier 1849.

Emprunt.

UNE personne, de la paroisse de Ste. Foylèsire emprunter £150. Les meilleures garanties seront données sur des biens situés en la dite paroisse. Toutes informations seront reçues par le propriétaire de ce journal.  
Québec, 10 Janvier 1849.

Trouvé.

Le 1er jour de l'an au matin, un chape de dame. Le propriétaire pourra l'avoir en payant les 4 sous de Panama en s'adressant à ROBERT WILB rue St. Vallier.  
Québec 10 Janvier 1849.

RACINES BULBEUSES  
de l'établissement de H. Lange et Fils,  
HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc.  
A VENDRE A TRES BAS PRIX, par  
J. BUSSON.  
Québec, 20 décembre, 1848.

AVERTISSEMENT.

NOUS ceux des débiteurs des biens des Jésuites qui n'ont pas encore payé leurs rentes et loyers, fermages, rentes constituées, Lots et ventes, &c. &c. sont par le présent avertis pour LA DERNIÈRE FOIS, que s'ils ne payent immédiatement au sousigné, ils seront tous poursuivis sans distinction et sans aucun autre avis.  
LOUIS PANET,  
Agent.  
Québec, 20 décembre 1848.

Compétition Extraordinaire.

LES Chefs de maisons et les personnes économes, qui désirent acheter des produits de laine, sous les termes les plus avantageux, sont respectueusement invitées à s'arranger à

L'Etablissementen Gros et en Détail,  
DE COTON, LAINE, DE DRAP ET DE MERCERIE  
N. O. 5, RUE ST. JEAN.

Le sousigné informe qu'il est déterminé à vendre son fond de marchandises à une perte de 25 p cent sur le prix courant, comme il doit s'engager dans un nouveau commerce au printemps. Ce fond est trop étendu pour énumérer ses différents degrés et qualités; le public est en conséquence prié de venir et de se satisfaire par l'examen. Tout merveilleux qu'aurait été les marchés faits dans cet établissement depuis deux ans, ceux de la troisième année, ne seront nullement inférieurs tant pour la variété et l'éclat que pour le bon marché; les marchandises sont parfaitement convenables pour la saison. Nos journaux de Québec fournissent d'avertissements—chose inconnue dans le monde commercial sous le nom de charlatanisme. De cette manière certains individus tâchent d'imposer au public; on s'en sert comme des moyens artificiels pour tromper le public, et on engage souvent les acheteurs à livrer leur argent avec désavantage; le propriétaire de cet établissement avertit cependant le public de ne pas acheter avant d'arrêter au No. 5, rue St. Jean où on ne montre aucun effet qui ne puisse être soumis au plus strict examen.  
B. MEEHAN.  
On voudra bien remarquer le No. 5, rue St. Jean, vis-à-vis l'épicerie de M. Hall.  
Québec 22 Décembre 1848.

Hardes faites, &c.

Rue P. V. BOUGHARD, sous-le-fort }  
Basse-Ville, QUÉBEC. } sous-le-fort  
Basse-Ville.

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARDES FAITES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Yaines et de Porte-Manteaux, etc.  
—AVEC—  
Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casurmes, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc.  
—AUSSI—  
600 paires de souliers d'original mis et brodés, 000 Moutons de Caraque, etc.  
Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant.  
Québec, 20 novembre 1848.

Mr. Mott est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos.  
Haut-Ville de Québec,  
Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph

BUREAU DU PRET AUX INGENDIERS.  
Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.  
Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera versé, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quel le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au sousigné et les parties restantront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.  
FELIX GLACKEMEYER.

AVIS.  
MOUNT EAGLE TRIPOLI.

A vendre par le Soussigné :  
L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.  
—AUSSI—  
50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.  
50 do 16c.  
James Forster,  
Rue St. Jean en face du général Wol  
Québec 18 oct. 1848.

ARCHITECTURE  
P. F. Trépanair Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au  
No. 35, Rue Ste. Anne,  
et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'Architecture civile, militaire, navale et hydraulique.  
Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables.  
Haute-Ville de Québec, }  
6 novembre, 1848. }

LE  
REPERTOIRE NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VESINA, agent.  
Québec, 15 Sept. 1858.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE  
SASEPAREILLE.

LE Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury N. H. ayant vendu aux sousignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRE ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dyspepsie d'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'ingrès de l'estomac, de désordre dans les fonctions de foie, d'Eruptions chroniques de la peau, d'Érysipèle et de toutes les affections scrofuleuses. On trouvera par l'observation que plusieurs des malades ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la Phthise Pulmonaire ou la Consommation ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies du foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies du foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies du foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse.  
On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploi dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été ramenées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de  
LIRE L'EXTRAIT SUIVANT  
du rapport des juges des préparations chimiques à la cinquième exposition de l'ASSOCIATION CHARITABLE DES ARTISANS DE MASSACHUSETTS, tenue à Boston en septembre 1847 :—  
"Le sirop de Salsepareille, tel que préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers, de Canterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est appuyé par les noms des médecins les plus distingués du

pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si innovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Salsepareille qu'on connaisse jusqu'à ce jour et comme telle lui a accordé un diplôme.  
JOHN W. WERSTER, M. D.  
Professeur de chimie au collège d'Haward  
MARTIN GAY, M. D.  
Chimiste Boston.  
J. V. C. SMITH, M. D.  
Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Boston.  
De E. R. Peaslee, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre 1847.  
Je connais le sirop composé et concentré de Salsepareille préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers depuis environ quatre ans lorsqu'il fit connaître à la société médicale de New-Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbett ne pouvait manquer d'être un remède précieux dans tous les cas où les effets particuliers de la Salsepareille sont requis. Cette opinion s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Salsepareille dont il renferme une plus grande quantité qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendent diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatifs. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Salsepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit en être fait usage.  
E. R. PEALEE, M. D.  
Monsieur Edward Pringley & Cie.—  
Messieurs :—Avec une bouteille de l'Extrait composé et concentré de Salsepareille, j'ai reçu une copie de sa formule pour le préparer.  
L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bonnes qualités de cette préparation.  
La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne se composant pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Salsepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.  
Je suis, etc.  
ANG. R. HAYES, M. D.  
Chimiste de l'Etat de Massachusetts.  
Mars 16 1848.  
De M. Parker Cleaveland L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine.  
Brunswick Maine, 8 avril.  
Messieurs E. Brinley & Cie.  
Messieurs :—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Salsepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède de une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Salsepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.  
Je suis, respectueusement etc.  
P. CLEAVELAND, M. D.

ALANSON ABBE, M. D.  
Boston, 21 février 1848.

A vendre en toute qualité par  
E. BRINLEY & Cie.  
Boston, Mass.

Ainsi par leur agent,  
JOSEPH BOWLES,  
Salle médicale marché de la Haute-Ville,  
Québec.